

RESSONS-SUR-MATZ**Lucien Djani démissionne du conseil
Claudine Dufour lui succède**

Le conseiller municipal Lucien Djani a quitté ses fonctions d'élu de la commune. En 2014, il s'était présenté sur la liste d'Yves Gengel «Vivre à Ressons-sur-Matz». Cette liste d'opposition au maire sortant avait obtenu trois sièges au conseil municipal. Depuis sa démission, effective depuis le 11 janvier, il a été remplacé dans ses fonctions par Claudine Dufour.

Dans une lettre assez succincte adressée au maire de la commune Alain de Paermentier, il explique son départ. *«Excédé par votre gestion électoraliste court terme de notre commune, qui mériterait d'être mieux administrée, je vous remets ce jour ma démission. L'absence de transparence et de programme me heurtent. Le manque de considération dont vous faites preuve à l'égard de la quasi-totalité de nos collègues m'insupporte au plus haut point. (...) Trop c'est trop !»*, écrit Lucien Djani.

LE CHEF DE L'OPPOSITION PARTAGE LES CRITIQUES FAITES À L'ÉGARD MAIRE

Cette démission arrive un peu par surprise. Ce n'est qu'au matin du 11 janvier que le démissionnaire fait part de sa démission à Yves Gengel. *«J'ai été un peu surpris. Je ne m'attendais pas à ce qu'il parte. Je le croyais plus fort que ça»*, explique le chef de file de l'opposition.

Loin de se désolidariser des propos de Lucien Djani, Yves Gengel confie partager les griefs de son ami à l'égard du premier magistrat : *«l'absence de transparence, de programmation et le manque de concertation»*. *«Tout est quasiment décidé en aparté par le maire et son premier adjoint.»*

Cette démission étonne également le maire Alain de



Elu de l'opposition, Lucien Djani (ci-contre) a démissionné de son poste de conseiller municipal. Il dénonce «la gestion électoraliste» du maire Alain de Paermentier.

Claudine Dufour (ci-dessus), 64 ans, infirmière libérale en retraite, lui succède.

Paermentier. *«Cela faisait deux ou trois jours qu'il ne me parlait plus. Mais nous ne nous sommes pas accrochés pour autant. Quand on a reçu sa lettre, on a tous été un peu surpris.»*

**YVES GENDEL :
«L'OPPOSITION
N'EN EST PAS AFFAIBLIE»**

Si Lucien Djani épingle Alain de Paermentier dans sa lettre de démission, il se veut toutefois plus clément avec les autres élus de la majorité. *«J'ai eu plaisir à exercer mon mandat dans les limites édictées qui furent les miennes. Je salue d'ailleurs l'en-*

semble de mes collègues pour leur esprit de convivialité et de respect partagé.»

Après cette démission, le groupe de l'opposition a vu ce 11 janvier, une nouvelle élue s'installer à la table du conseil municipal. Claudine Dufour, 64 ans, infirmière libérale en retraite. *«Une vraie ressonoise bien connue ici, qui sera une conseillère active»*, commente Yves Gengel.

L'opposition conserve donc ses trois sièges conformément aux dispositions légales. *«L'opposition n'est pas affaiblie. Nous sommes là pour faire avancer les choses, répète Yves*

Gengel. Brandissant le tract de campagne sur lequel figurait son programme, il poursuit : *Déjà de nombreuses choses issues de notre programme ont été réalisées : l'aménagement du centre-ville en zone bleue et zone à 30 km/h, la réalisation d'un bulletin municipal, d'un site internet, l'association avec l'ADTO (Assistance départementale pour les territoires de l'Oise, ndlr) pour négocier le contrat sur l'eau et l'assainissement.»*